CHAMPHOL ASTT
TOURNOI NATIONAL B 2026

*Homologué FFTT, Agrément N° **A DEFINIR***

1. Généralités

Le club Champhol AS Tennis de Table (dit CASTT) organise son tournoi National (B) 2026 les :

Samedi 16 et Dimanche 17 Mai 2026

Halle des Sports, rue Louis Blériot
28300 CHAMPHOL

Les Tableaux ABCDEFGHIUVWXYZ de ce tournoi national sont ouverts à toutes les joueuses et tous les joueurs, licenciés FFTT portant la mention « certificat médical présenté ».

Ce tournoi est homologué FFTT.

La dotation globale du tournoi est de 2120 € + lots.

Le classement des joueurs pris en compte sera le classement officiel du début de la **seconde phase 2025-2026** (février 2026).

Ce tournoi se déroulera sur 20 tables.

Juge-arbitre : **Stéphane Ollivier** (JA3)
Assisté de : **David Ribeiro** (JA3)

2. Organisation générale

Les tableaux remplis à moins de 50% de leur effectif seront annulés.

Dans chaque tableau, le nombre d'inscrits présents doit atteindre 60 % du nombre maximum de participants sinon la valeur des dotations sera réduite de 50 %.

Les récompenses seront remises lors du podium dès la fin du tableau concerné.

Les récompenses non réclamées à ce moment resteront acquises à l'association.

3. Inscriptions

Les inscriptions devront nous parvenir impérativement avant le jeudi 14 mai 2026 à 22H00.

Les inscriptions seront effectuées uniquement en ligne, via le site dédié au tournoi, à l'adresse :

https://tournoi.champhol-astt.fr

Aucune inscription ne sera prise en compte par un autre biais.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le club :

- via le formulaire de contact suivant https://champhol-astt.kalisport.com/contact
- via l'adresse mail champhol.astt@gmail.com.

4. Mode de paiement

Le règlement des frais d'inscription est effectué au moment de la validation de l'inscription sur le site du tournoi, par le biais de la plateforme HelloAsso.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 14 mai 2026 inclus.

Au-delà de cette date, les inscriptions seront considérées comme fermes et définitives et aucun remboursement ne sera effectué.

En cas d'absence le jour de la compétition, les frais d'inscriptions seront également considérés comme acquis par le club du CASTT.

Selon le taux de remplissage, un règlement par carte bleue ou espèces, le jour J uniquement, pourra être envisagé pour une inscription complémentaire à des tableaux non complets.

5. Tableaux

SAMEDI 16 MAI 2026								
Nom	Points	Nb. max joueurs	Frais d'inscription	Fin du pointage	Début Tableau	Récompenses		
						1er	2ème	3/4ème
A	500-699	30	8 €	08h30	09h00	40 €	20 €	10 €
B	500-1 099	30	8 €	08h30	09h00	60 €	30 €	15 €
C	500-899	30	8 €	10h00	10h30	40 €	20 €	10 €
D	500-1299	30	8 €	10h00	10h30	60 €	30 €	15 €
E	500-1499	36	8 €	11h30	12h00	60 €	30 €	15 €
F	Jeunes -14 ans -650	18	8 €	12h00	12h30	Lot	Lot	Lots
G	500-1799	36	8 €	14h00	14h30	80 €	40 €	20 €

H	500- à non numérotés	48	8 €	15h30	16h00	100 €	50 €	25 €
I	Féminines	12	8 €	18h00	18h30	40% des engagements	20% des engagements	10% des engagements
DIMANCHE 17 MAI 2026								
Nom	Points	Nb. max joueurs	Frais d'inscription	Fin du pointage	Début Tableau	Récompenses		
						1er	2ème	3/4ème
U	500-799	30	8 €	08h30	09h00	40 €	20 €	10 €
V	500-1 399	30	8 €	08h30	09h00	60 €	30 €	15 €
W	500-999	30	8 €	10h00	10h30	40 €	20 €	10 €
X	500-1 699	30	8 €	10h00	10h30	80 €	40 €	20 €
Y	500 à 2199	36	8 €	11h30	12h00	120 €	60 €	30 €
Z	Toutes séries	48	10 €	13h30	14h00	200 €	100 €	50 €

6. Réglement du tournoi

Article 1

Les tableaux A, B, C, D, E, F, G, H, I, U, V, W, X, Y, Z se joueront par poules de 3 joueurs, les 2 premiers de chaque poule seront ensuite répartis dans un tableau final à élimination directe.

Article 2

La fin du pointage a lieu 30 minutes avant le début du tableau.

Seuls les joueurs qui auront pointé pourront participer au tableau concerné.

Tout joueur non pointé à cette échéance sera déclaré forfait.

En cas de retard prévu, le pointage pourra exceptionnellement se faire par téléphone au 06.10.61.38.02.

Le tirage au sort des poules sera effectué à l'issue du pointage.

En fonction du nombre d'inscriptions, le juge-arbitre pourra être amené à modifier la formule.

Article 3

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée

et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 4

Le juge arbitre du tournoi sera seul habilité à régler les litiges (prévus ou non au présent règlement) et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve.

Ses décisions seront sans appel.

Article 5

Le règlement appliqué est le règlement fédéral FFTT, la tenue de sport sera exigée dans les aires de jeu.

Les balles plastiques 3* homologuées ITTF de couleur blanche seront fournies par l'organisateur.

Attention, conformément au règlement fédéral FFTT, aucune tenue de sport blanche ne sera acceptée (short et maillot).

Article 6

Chaque joueur pourra s'inscrire dans 2 tableaux par jour.

Il sera impossible de s'inscrire sur 2 tableaux ayant lieu à la même heure.

Le jour du tournoi, en cas d'élimination, il sera possible de s'inscrire sur un tableau supplémentaire s'il reste de la place.

Tous les tableaux sont mixtes sauf le tableau féminin.

Le tableau I (Féminines) est considéré comme spécial et peut par conséquent être associé à 2 autres tableaux.

Article 7

Le tableau F (Jeunes) est ouvert aux licenciés de moins de 14 ans (maximum cadet) avec au plus 649 points.

Article 8

Les poussins ne peuvent participer qu'au tableau H (Jeunes).

Article 9

Chaque joueur devra être en possession de sa licence compétition ou dirigeant en règle avec la certification médicale.

Article 10

Tout joueur qui par sa conduite causera des perturbations ou refusera d'arbitrer se verra exclu de son tableau ou du tournoi et un rapport sera envoyé à la commission sportive compétente.

Article 11

Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches en 11 points.

Article 12

Le forfait sera prononcé après 3 appels de son nom.

Article 13

L'arbitre ou le vainqueur devra restituer la balle à la table des juges arbitres dès la fin de chaque partie, avec la plaquette et la fiche de partie correctement remplie.

Article 14

La salle sera ouverte à partir de 08H00.

Article 15

La compétition se déroule sans interruption.

Une buvette sera mise en place avec boissons et sandwichs.

Article 16

Tout engagement vaut acceptation du présent règlement.

Le CASTT décline toute responsabilité civile et pénale en cas de perte, vol, bris de matériel ou accident pouvant survenir lors du tournoi, dans la salle, les vestiaires, les abords et le trajet.

Article 17

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, vous autorisez le CASTT à titre gracieux à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies, vidéos ou captations numériques prises dans le cadre associatif.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par l'association sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports d'enregistrement numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

Le bénéficiaire de l’autorisation s’interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d’utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.